

L'AGENDA 21

HENRI MARTIN



ÉDITO DU DIRECTEUR

Face aux enjeux qui marquent aujourd'hui notre société (développer les solidarités, favoriser la préservation de l'environnement, réduire les différences...), les comportements doivent évoluer. Ces mutations ne peuvent se faire sans l'éducation des citoyens de demain, nos élèves.

C'est pourquoi, notre école a choisi de travailler au cours de l'année scolaire 2013-2014 sur le thème du développement durable avec la mise en place d'un Agenda 21 scolaire. En prenant soin de notre école, vieille de 108 ans, les élèves deviennent « des Zcolos » (comme l'a suggéré un élève). Ainsi, ils s'attacheront à « améliorer leur paysage au quotidien » : lutte contre le gaspillage à la cantine, tri des déchets, diminution des emballages des goûters, culture d'un jardin ...

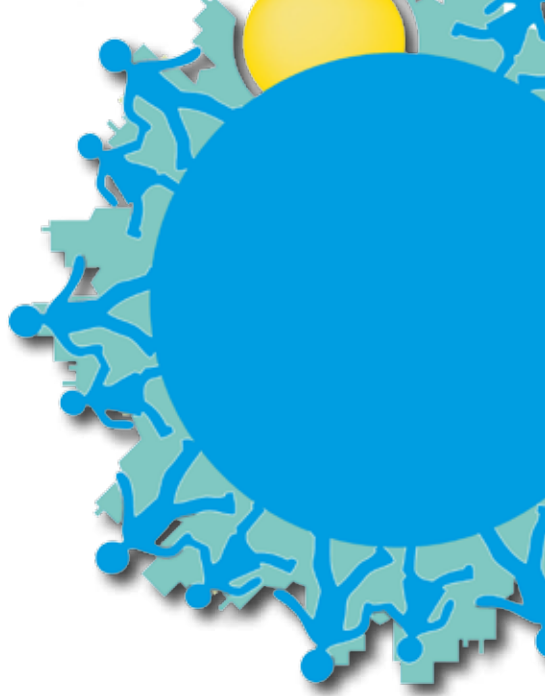
En partant de leur environnement proche, ils vont développer leur conscience et leur comportement éco-citoyen.

Les actions mises en place dans ce projet ont pour but de susciter chez nos élèves et dans leurs familles, un comportement responsable face à la sauvegarde de notre planète pour nous, aujourd'hui et pour les générations futures, demain.

Patrice Dulcetta

Directeur

de Henri Martin Élémentaire



SOMMAIRE

Préambule	4
Qu'est-ce que le développement durable ?	4
Pourquoi une éducation au développement durable ?	4
Qu'est-ce qu'un Agenda 21 scolaire ?	5
Écoconsommation	6
Écosystème	8
Écoconstruction	10
Quel planning et quel budget pour cet Agenda 21 scolaire ?	12
Coût	12
Planning	13
Annexe	14

PRÉAMBULE

Les équilibres biologiques, écologiques, sociaux et économiques qui jusqu'alors résistaient aux pressions humaines, sont aujourd'hui menacés. Mais les consciences s'éveillent en vue d'un changement des pratiques et d'une amélioration des impacts des activités humaines sur notre planète, donnant ainsi naissance progressivement au concept de développement durable.

QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

- « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».
- Le développement durable se traduit également comme le point d'équilibre entre les enjeux sociaux, environnementaux et économiques, et peut être représenté sous la forme du schéma ci-contre.



POURQUOI UNE ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Car les enfants d'aujourd'hui seront les « éco-citoyens » de demain.

Pour structurer des concepts : espace, temps, ressources, écosystème, production, consommation, aménagement.

Pour développer des méthodes et démarches : méthodes d'enquête, de recherche, de mesure, démarche expérimentale, modélisation.

Pour développer des attitudes : esprit critique, initiative, décision, engagement, résolution de problème par l'action, implication dans la résolution de problème, coopération, solidarité.

Des enjeux pédagogiques

- **Découvrir le monde :** acquérir des connaissances
- **Expliquer le monde :** comprendre, apprendre à raisonner
- **Apprendre à faire des choix :** se situer dans le monde

Des enjeux sociétaux

- Travailler sur les valeurs (responsabilité, solidarité, respect...)
- Développer l'intelligence du geste
- Former de futurs citoyens en cohérence avec le socle commun

QU'EST-CE QU'UN AGENDA 21 SCOLAIRE ?

- C'est un outil pédagogique fédérateur de l'ensemble de la communauté scolaire qui permet à l'école de passer d'actions de sensibilisation, à une réelle éducation au développement durable par la mise en place d'actions concrètes.
- Les enfants sensibilisés et impliqués dès leur entrée à l'école, vont acquérir pendant leur scolarité de réels automatismes qu'ils diffuseront à leur entourage.

L'engagement dans une démarche d'Agenda 21 scolaire étant intégré dans le projet d'école, celui-ci ne doit pas être considéré comme une action particulière et ponctuelle mais comme **un projet global** à long terme.



Signature de la Charte d'engagements :

Formalisation de l'engagement de l'école au cours d'une rencontre.

Le diagnostic de l'école :

Réalisé par l'équipe enseignante, leurs élèves et les services de la Ville, il dresse l'inventaire des actions et pratiques de l'école dans les domaines des déchets, de l'alimentation, des consommations d'énergie et de la biodiversité.

L'ensemble des thèmes traités est regroupé sous les intitulés « écoconsommation », « écosystème » et « écoconstruction ».

L'objectif du diagnostic est de mettre en perspective les actions déjà menées dans l'école afin de les pérenniser et de les enrichir par des actions nouvelles.

Définition du plan d'actions :

Trois réunions de travail conviant l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire ont permis la formulation de propositions d'actions. Suite à une analyse de faisabilité technique et financière par les services de la Ville, elles constituent le plan d'actions de l'Agenda 21 scolaire. Celui-ci se compose de 6 actions, 14 mesures concrètes pour un coût global estimé à 2 160 €. Les pages suivantes présentent les principaux éléments du diagnostic ainsi que les actions envisagées pour chaque thématique.

ÉCOCONSOMMATION

L'ALIMENTATION, LES DÉCHETS



Le DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE

Les +

ALIMENTATION

- > **Trois types de repas** sont proposés aux enfants depuis novembre 2009 : avec viande, sans viande, sans porc
- > Une majorité des denrées alimentaires **provient de France** (sauf les fruits)
- > Introduction de **pain bio** depuis septembre 2011

LES DÉCHETS

- > Participation aux **animations de sensibilisation à la pratique du tri** des déchets dispensées par la Ville
- > 83 % des élèves de CM2 **trient correctement leurs déchets**
- > Présence de **poubelles bi-flux** dans chaque classe et devant l'école
- > Utilisation de **fournitures recyclées** : crayons à papier et papier
- > **Récupération du papier**

Les -

ALIMENTATION

- > **Pas assez de produits biologiques** ne sont proposés à la cantine
- > **Les actions de sensibilisation restent ponctuelles**
- > **7 % des élèves ne prennent pas de petit déjeuner** avant de se rendre à l'école

LES DÉCHETS

- > Malgré la participation des classes à des actions de sensibilisation à la pratique du tri, **33,8% des élèves ne savent pas trier leurs déchets**
- > La signification des différents logos des emballages est méconnue. 67,5 % des élèves ne reconnaissent pas les logos suivants présents sur les emballages :



(cf. annexe)

- > **Pas de compostage et de tri des déchets à la cantine**
- > **Peu de déchets triés** en vue de leur recyclage (piles, bouchons, cartouches...)
- > **Manque d'équipements** pour la pratique du tri :
 - Pas de poubelles de tri dans la cour
 - Pas de conteneur « emballage », « verre » pour la restauration élémentaire

Les actions :

1. Réduire les tonnages des déchets de l'école

- > Créer un « coin récup' » pour développer les actions de récupération à l'école (piles et batteries, cartouches, bouchons...)
- > Équiper l'école en matériel pour une meilleure pratique du tri des déchets à l'école (composteur, conteneurs emballage, verre, poubelles de tri pour la cour)
- > Informer et sensibiliser les élèves : rappels des gestes de tri, opérations « coup de poing nettoyage » de la cour
- > Sensibiliser les parents à l'utilisation d'une boîte à goûter évitant le recours aux goûters sur-emballés

2. Réduire le gaspillage alimentaire

- > Limiter le gaspillage du pain par une adaptation du self et une information auprès des enfants
- > Sensibiliser au gaspillage alimentaire par la réalisation de pesées des déchets non consommés à la cantine

Le sais-tu ?

- > Une personne meurt de faim toutes les 4 secondes dans le monde
- > Dans les pays riches du nord, nous jetons $\frac{1}{4}$ de notre nourriture
- > Un habitant des pays en développement produit en moyenne 0,2 kg d'ordures par jour, un Français 1,6 kg et un Américain 2 kg
- > 90% des objets jetés sont potentiellement valorisables

A toi d'agir...

Trie tes déchets et donne-leur une seconde vie :

 **8 boîtes de conserves recyclées**



1 casserole

 **550 cannettes en aluminium recyclées**



1 chaise

 **5 bouteilles en plastique transparent recyclées**



1 pull en laine polaire

 **1 brique de lait recyclée**



1 paquet de mouchoir

ÉCOSYSTÈME

BIODIVERSITÉ



LE DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE :



Les +

- > L'école se situe à **1km du parc de l'île Marante, soit 20 minutes à pied**
- > Existence d'un **potager**
- > **75,3% des élèves ont déjà jardiné**
- > 156 élèves, soit **un peu plus de 40 % des élèves**, ont participé **aux animations dispensées par le service Écologie Urbaine** de la Ville (Centre nature et Coulée Verte)
- > Participation aux animations dispensées par la Ville dans le cadre de la **semaine du développement durable 2012**
- > **Zéro produit phytosanitaire** et pas de plantes allergisantes sur le site

Les -

- > **Pas d'espace vert** sur l'école
- > **Pas d'aménagement pour accueillir des espèces animales** (nichoirs, mangeoires, boules de graisse...)
- > Méconnaissance des élèves sur les **espèces animales et végétales menacées dans la région**



Les actions :

3. Sensibiliser à la préservation de la biodiversité par l'installation d'aménagements pour la flore

- > Réaliser une cartographie d'occupation des sols du site (répartition des espaces végétalisés, des bâtiments, de la cour)
- > Installer des aménagements pour la flore (jardinières, potagers mobiles...)
- > Réhabiliter le potager laissé à l'abandon

Le sais-tu ?

- > En un siècle, la planète a perdu 80% de ses forêts, plus de 100 espèces de mammifères et 150 espèces d'oiseaux.



Une canette jetée dans la nature mettra 10 ans à se décomposer.



A toi d'agir...

L'arbre, comme tout végétal, est un être vivant, n'écorche pas son tronc et n'arrache pas son écorce pour ne pas le blesser.

Élèves de CM1 ou de CM2, tu peux aussi devenir l'un des éco-gardiens de Colombes en protégeant un arbre de ton choix. Pour cela, réfère-toi au guide de l'éco-gardien à Colombes bientôt disponible dans ton école.

Lors de tes balades en nature :

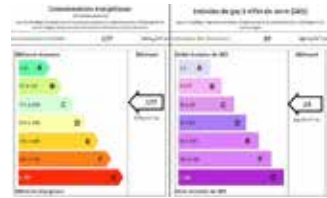
- > Ne cueille pas les fleurs et les plantes que tu ne connais pas, il peut s'agir d'espèces protégées
- > Ne jette pas tes déchets dans la nature ou sur la plage

ÉCOCONSTRUCTION

EAU, ÉNERGIE, BÂTIMENTS



LE DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE :



Les + EAU

- > Près de **85% des enfants ferment le robinet** en se lavant les mains
- > Un adulte est prévenu rapidement en cas de fuite

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

- > Les épaisses parois murales confèrent une isolation correcte aux bâtiments

ÉNERGIE

- > 23 % de l'électricité de la Ville est issue d'une **énergie verte**
- > Une température de **22°C est observée en moyenne**
- > **Régulation de l'installation de chauffage** au gaz par télégestion, donc en fonction du jour et de la nuit
- > **Faibles consommations énergétiques** et émissions de CO2
- > **Isolation de la toiture neuve**
- > Près de **80% des enfants éteignent la lumière** en sortant d'une pièce et la veille de la télévision ou de l'ordinateur
- > Installation de **panneaux photovoltaïques** sur le toit de l'école avec visualisation de la production d'énergie solaire instantanée

Les - EAU

- > Pas de récupération des **eaux de pluie**
- > Pas d'affichage des éco-gestes

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

- > **Seuls 5% des achats** de petits matériels prennent en compte l'origine et les transformations des composants
- > **Aucun contrôle des mouvements d'air** n'est exercé

ÉNERGIE

- > **Dépense de chaleur** par les fenêtres
- > Pas d'affichage des éco-gestes



Les actions :

4. Réduire le gaspillage électrique

- > Informer et sensibiliser à l'extinction des lumières : réalisation d'un concours de dessins pour l'affichage des éco-gestes, travail avec le personnel de ménage
- > Étudier le remplacement du système d'éclairage
- > Proposer une animation sur le thème de l'énergie photovoltaïque

5. Réduire les consommations en eau potable

- > Étudier le réglage des sanitaires
- > Récupérer l'eau non bue à la cantine
- > Installer un récupérateur d'eau de pluie

Le sais-tu ?

- > L'eau douce est une ressource naturelle rare, elle ne représente que 2,5% du stock total d'eau sur la planète
- > 1 personne sur 5 (1,4 milliards) ne dispose d'aucun accès à l'eau potable dans le monde
- > Un Américain consomme en moyenne 600 L d'eau par jour, un Européen 200 L et un Africain entre 10 et 20 L
- > Un habitant des pays industrialisés consomme 10 fois plus d'énergie qu'un habitant des pays non développés
- > La veille d'un appareil électrique correspond à 70% de sa consommation électrique totale
- > Un chauffage de 17°C et une bonne isolation permettent d'économiser 1/3 de l'énergie utilisée



A toi d'agir...

Ne gaspille pas l'eau :

- > Préfère une douche à un bain

Un bain = 250 litres d'eau
Une douche = 25 à 100 litres d'eau



QUEL PLANNING et QUEL BUDGET

POUR CET AGENDA 21 SCOLAIRE ?

Le plan d'actions de cet agenda 21 scolaire est composé **de 6 actions** qui se déclinent **en 14 mesures concrètes**. Celles-ci nécessitent des temps de mise en œuvre et des investissements financiers récapitulés ci-dessous.

COÛT :

Les tableaux ci-après présentent les budgets estimatifs nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions :

	Action	Mesures	Pilote	Budget estimé
Écoconsommation	Réduire les tonnages des déchets de l'école	Créer un « coin récup' »	École	0 € <i>(récupération, matériel fourni par associations)</i>
		Équiper l'école en matériel pour une meilleure pratique du tri	Ville	Poubelles cour, conteneurs emballage : 600 €
		Informers et sensibiliser les élèves : rappels des gestes de tri, opérations « coup de poing nettoyage » de la cour	École	0 €
		Sensibiliser les parents à l'utilisation d'une boîte à goûter	École	0 €
				600 €

	Action	Mesures	Pilote	Budget estimé
Écosystème	Sensibiliser à la préservation de la biodiversité par l'installation d'aménagements pour la flore	Réaliser la cartographie d'occupation des sols du site	École	0 €
		Installer des aménagements pour la flore	École - Ville	400 €
		Réhabiliter le potager laissé à l'abandon	École - ville	650 €
				1050 €



	Action	Mesures	Pilote	Budget estimé
Écoconstruction	Réduire le gaspillage électrique	Informer et sensibiliser à l'extinction des lumières	École-Ville	50 €
		Proposer une animation sur le thème de l'énergie photovoltaïque	Ville	350 €
		Étudier le remplacement du système d'éclairage	Ville	0 €
	Réduire les consommations en eau potable	Étudier le réglage des sanitaires	Ville	0 €
		Récupérer l'eau non bue à la cantine	École	40 €
		Installer un récupérateur d'eau de pluie	Ville	70 €
				510 €

PLANNING :

Le lancement des premières actions est prévu pour les premiers mois suivant la rentrée scolaire de septembre 2013. Cependant, le diagnostic ayant permis de relever certains dysfonctionnements, certaines actions ont d'ores et déjà été mises en oeuvre. En effet, un diagnostic plus poussé des installations d'éclairage et des sanitaires a conduit une intervention du service des ateliers de la ville dès l'été 2013 par exemple.



Annexe

SIGNIFICATION DES LOGOS DES EMBALLAGES :

Ecolabels du recyclage



Le point vert

Ce logo ne signifie pas que l'emballage est recyclable ou provient de matériaux recyclés. En France, le logo Point vert posé sur l'emballage d'un produit ménager signifie que le producteur du produit adhère au dispositif de valorisation des emballages et paye une contribution à l'un des deux éco-organismes spécialisés dans les emballages : Éco-Emballages ou Adelphe. Cette contribution obligatoire sert à financer l'organisation du tri sélectif dans les communes.



LA BOUCLE DE MÖBIUS – tout type de produit

C'est le logo universel des matériaux recyclables depuis 1970. Il indique que le produit ou l'emballage est recyclable.



CONTIENT DES MATERIAUX RECYCLES - tout type de produit

Indique que le produit ou l'emballage est effectivement fabriqué à partir de matériaux recyclés. Au centre de la boucle de Möbius, le pourcentage mentionne la part de produits recyclés dans le produit.

Logos des papiers et cartonnages recyclés



APUR - spécifique au papier

Papier recyclé : indique le pourcentage de fibres issues de la récupération, utilisées pour la fabrication du produit ou de l'emballage.



PEFC - papiers et tous les produits dérivés du bois

Ce logo signifie Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières. Il signifie que le produit ou l'emballage est issu de forêts gérées durablement.



FSC (ou Forest Stewardship Council) - papiers et tous les produits dérivés du bois.

Ce sigle est un écolabel émanant de l'association éponyme, qui assure que la production d'un produit (meuble...) a respecté une gestion durable des forêts.

Ecolabels relatifs aux produits finis



ECOLABEL EUROPEEN - plusieurs catégories de produits mais déclinaison spécifique au papier

Indique que le produit a obtenu le label écologique commun à tous les pays membres de l'Union Européenne. Chaque produit doit répondre à un cahier des charges précis qui prend en considération le cycle de vie du produit (matières premières, distribution, consommation, recyclage...).



ECOLABEL NF ENVIRONNEMENT - plusieurs catégories de produits mais déclinaison spécifique au papier

Indique que le produit a obtenu l'écolabel officiel français (géré par l'Afnor).



L'ANGE BLEU – L'ECOLABEL OFFICIEL ALLEMAND - plusieurs catégories de produits mais déclinaison spécifique au papier

Voici le plus ancien écolabel public et l'un des plus reconnu en Allemagne. Signifie que le produit est fabriqué à partir de fibres 100% recyclées.



LE CYGNE BLANC – L'ECOLABEL SCANDINAVE - plusieurs catégories de produits mais déclinaison spécifique au papier

Signifie que le produit contient au moins 75% de fibres recyclées et/ou que 20% au moins de l'origine de la fibre provient de forêts certifiées.



PAPER BY NATURE - spécifique au papier

Signifie que le produit contient au moins 75% de fibres recyclées et/ou que 20% au moins de l'origine de la fibre provient de forêts certifiées.

Ecolabel des emballages plastiques



Signifie que le produit est composé de plastique recyclable. **Sigle généralement accompagné d'un chiffre correspondant au type de plastique :**

1. PET pour le Polyéthylène Terephthalate (bouteilles de boissons gazeuses).
2. PEHD pour le Polyéthylène haute densité (poubelles, canalisations, tubes et tuyaux, gainage de câbles...).
3. PVC pour le PolyChlorure de Vinyle (bidons, bouteilles d'eau minérales, boîtes alimentaires,...).
4. PEbd pour le Polyéthylène basse densité (sacs poubelles, sacs de supermarché, sacs congélation,...).
5. PP pour le Polypropylène (textiles, cordages, ficelles, films agricoles et alimentaires, pots de yaourts...).
6. PSE pour Polystyrène Expandé (emballages divers, boîtes de congélation,...).

Ecolabels de l'acier et de l'aluminium



ACIER RECYCLABLE

Indique que le produit ou l'emballage est constitué d'acier, matériau qui peut être facilement trié. Rien ne garantit cependant que le produit soit recyclé.



ALUMINIUM RECYCLABLE

Indique que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, matériau qui peut être recyclé. Rien ne garantit cependant que le produit soit recyclé.

Logos de l'alimentaire



Produits (produits agricoles et alimentaires transformés ou non) issus de l'agriculture biologique.

Les logos spécifiques aux économies d'énergie



Indique que le produit consomme moins d'énergie ou qu'il permet des économies d'énergie.



Etiquette obligatoire, qui indique le niveau de consommation du produit lors de son utilisation (appareils électroménagers, électriques, ampoules).

Remerciements :

A l'équipe enseignante et leurs élèves, et plus particulièrement aux enseignantes référentes Agenda 21 scolaire, mesdames Aviles et Dorfin, ainsi qu'aux directeurs monsieur Jardonnet et depuis septembre 2013 monsieur Dulcetta.

Remerciements également à l'inspectrice académique et aux Conseillers pédagogiques, aux équipes des personnels de service et des animateurs du centre de loisirs, ainsi qu'aux différents services de la Ville.

Contact :

Mission Développement durable de Colombes

01 47 60 80 90 / 01 47 60 83 10

elise.jimenez-rodriguez@mairie-colombes.fr

agenda21.colombes.fr

